

projet de contrat, dans lequel les propriétés ecclésiastiques séquestrées, non encore vendues, serviraient de garantie et de remboursement à un prêt considérable. Ce contrat, qui serait souscrit par un banquier, pour ne pas dire un *agileur*, fort connu à Madrid, M. Salamanca, aurait pour but l'achèvement d'un certain nombre de chemins. L'évêque proteste que cet intérêt spécial lui paraît assurément digne des soins du gouvernement et du concours des citoyens, mais qu'il doit blâmer avec énergie l'attribution des deniers de l'Eglise à un objet si différent de leur destination essentielle; il déclare que, dans tous les cas, la sanction du St. Siège, est indispensable à la validation d'un pareil acte. Cette pétition, lue au sénat, a été renvoyée à la commission.

PORTUGAL.

— Il y a longtemps que nous n'avons parlé à nos lecteurs de la situation de l'Eglise en Portugal. Nous espérons pouvoir leur dire avec consolation que la discipline ecclésiastique était parfaitement rétablie, et la juridiction légitime complètement reconnue dans tous les diocèses de ce royaume; car le gouvernement semblait être entré dans une meilleure voie, en cherchant à se rapprocher du centre de l'unité catholique, et en se soumettant à la sage direction du Père commun des fidèles. Il y a, d'ailleurs, deux ans bientôt qu'un Internonce apostolique est à Lisbonne pour négocier avec le gouvernement portugais la réorganisation ecclésiastique de ce pays. Mais, malgré toute la modération, la sagesse et même l'affection que le Père a témoignées au gouvernement de dona Maria, malgré tous les efforts et toute la condescendance de l'Internonce, nous sommes réduits à ce triste aveu que la moitié environ des diocèses du Portugal n'a point encore de pasteurs légitimes à sa tête. Ceux d'Avete, de Castello-Branco, de Pinhel, de Lamego, de Porto-Alegre, de Faro, de Béja, sont gouvernés par des vicaires apostoliques.

Le clergé et le peuple ont multiplié au pied du trône leurs respectueuses représentations, ainsi que l'ont fait récemment les fidèles du diocèse de Pinhel, afin d'obtenir un pasteur légitime qui pût mettre en paix tant de consciences inquiètes: toutes ces réclamations d'un peuple affligé, qui, en respectant le pouvoir temporel respecte les consciences et la religion, et ne lui impose point par force des idoles pour de vrais pasteurs, toutes ces réclamations, disons nous, sont restées jusqu'ici sans résultat.

Dans les diocèses dont les évêques vivent encore, quoiqu'en exil, et où le St. Siège a envoyé des vicaires avec la juridiction apostolique, une grande partie des curés légitimes sont encore privés du soin de leurs troupeaux. Pour repaître au milieu de leurs ouailles, il faut que ces curés s'adressent, chacun en particulier, au gouvernement, qui n'accorde jamais une telle permission sans de minutieuses informations auprès des autorités civiles, et il est constaté que ceux qui exercent le mieux leur ministère sont aussi ceux qui trouvent le plus de difficultés à se faire réintégrer dans leurs paroisses.

Par une contradiction bizarre, même au milieu de toutes celles qui sont ordinaires aux gouvernements révolutionnaires, le ministère portugais, après avoir obtenu du St. Siège la confirmation du patriarche, pris le chapeau du cardinal pour ce prélat, soutient dans la cathédrale de Lisbonne un chapitre anti canonique et intrus, l'ancienne patriarcale et son légitime chapitre ayant été supprimés par don Pedro. Autre bizarrerie, pour ne pas dire outrage au bon sens public et à toutes les lois de l'Eglise. Sous prétexte que la séparation d'avec le St. Siège n'était que politique, il prétend toujours faire regarder, par le clergé et par les fidèles, comme valides et canoniques, tous les actes qu'il a faits pendant dix ans contre les canons.

Ce n'est pas tout: en 1831 et même avant, le gouvernement s'est emparé de tout le patronage de l'Eglise en Portugal, et il continue à pourvoir à tous les bénéfices ecclésiastiques, sans alléguer aucun autre droit canonique, que celui que lui donnent la charte de don Pedro et ses décrets. Sur ce point, nous avons sous les yeux une réponse officielle du ministre de dona Maria au chapitre de Bragança, qui ressemble plutôt à la réponse d'un ministre de la reine Victoria qu'à celle du ministre d'une reine catholique. Nous ne pouvons nous dispenser de transcrire cette pièce singulière. Elle est tirée du *Diário* du gouvernement, 19 août 1843.

"Ministère des affaires ecclésiastiques et de la justice.

"Il a été soumis à S. M. la reine une réclamation dans laquelle le chapitre de la sainte Eglise de Bragança demande qu'on la maintienne dans la possession, dont il jouissait, de présenter certaines églises et bénéfices, S. M., après avoir entendu avec beaucoup de surprise (*com muita estranheza*) la lecture de cette réclamation, ordonne au gouverneur de Bragança, de faire savoir au chapitre, de qui elle émane, que l'article 75, §2 de la charte constitutionnelle de la monarchie, a déterminé comme une des attributions du pouvoir exécutif, la nomination des évêques et la provision aux bénéfices; et que les décrets du 30 juillet 1831, art. 4, et du 5 août 1833, en s'occupant de régulariser l'application de la disposition ci-dessus de la loi fondamentale, ont déclaré révoqués toutes les facultés de présentation aux bénéfices ecclésiastiques, et aboli tout patronage, quelle qu'en soit la nature ou la domination, statuant en même temps que la nomination à tous les bénéfices avec ou sans charge d'âmes appartient d'une manière exclusive au gouvernement. En présence de dispositions si formelles, qui n'admettent aucune exception, distinction ou modification, et que les droits antérieurs ont péri (*tem caducado*), non-seulement ceux du chapitre de Bragança relativement à l'abbaye de Sellas, mais aussi ceux des curés relativement aux églises qui étaient succursales de leurs paroisses, et ceux des bénéficiaires rela-

tivement aux églises annexées à leurs bénéfices, toutes ces facultés, privilèges (*regalias*) ou droits étant détruits (*suo peremptos*) ou abolis par le texte positif de la loi. Palais des Necessidades, le 16 août 1843. JOSÉ-ANTONIO-MARIA DE SOUZA E AZEVEDO."

Cette pièce vraiment curieuse et tout l'ensemble de notre article montrent que nous avons raison de dire que l'Eglise, dans ce royaume de Portugal, autrefois si éminemment catholique, est bien loin de se voir gouvernée tout entière par des pasteurs légitimes, zélés pour sa gloire et son édification, comme elle l'avait toujours été jusqu'au moment de la révolution portugaise. Et si nous donnons ces tristes détails, c'est pour engager les âmes pieuses à adresser des prières ferventes au divin Pasteur, qui s'est fait chair pour le salut des hommes, afin qu'il daigne jeter un regard de compassion sur cette portion de son troupeau, qui naguère, par son attachement à la foi catholique, par son adhésion au centre de l'unité, a mérité de l'Eglise-Mère le titre de *Très-Fidèle*.

CHINE.

— En septembre dernier, Mgr. Whelan, évêque catholique à Bombay, a fait une visite pastorale aux catholiques européens et indigènes qui demeurent à Poonah, capitale de l'ancien empire des Mahrattes. Avant son départ, les militaires européens stationnés dans cette ville, et qui font partie des 22^e et 1^{er} régiments d'infanterie européenne de Bombay, ont remis des adresses au prélat.

Celle du 22^e régiment européen, présentée par 554 officiers, sous-officiers et soldats catholiques, est ainsi conçue:

"Milord, c'est avec les sentiments du plus profond respect que nous nous présentons en ce moment devant Votre Grandeur, pour lui offrir nos remerciemens les plus vifs pour les très-importans services qu'Elle nous a rendus, ainsi qu'à la religion catholique, depuis son arrivée à cette station. L'attention des catholiques, soldats et autres, à leur devoir religieux a été en effet telle qu'elle a surpassé nos plus grandes espérances. Ces résultats, nous en avons la confiance, seront long-temps sentis et appréciés parmi nous. Nous ne saurions trouver de termes pour exprimer la reconnaissance dont nous sommes pénétrés envers Votre Grandeur, pour les bienfaits signalés qu'avec la grâce du Tout-Puissant, Elle a versés sur nous. Nous prions Votre Grandeur de nous permettre de lui offrir l'hommage de notre profond respect et de notre affection sans bornes, et nos très-humbles remerciemens pour les précieuses instructions qu'Elle nous a adressées durant son séjour parmi nous, ainsi que pour le grand élan qu'Elle a donné à la religion par sa visite dans ces pays infidèles. Nous regrettons vivement le départ de Votre Grandeur, espérant cependant qu'avec la grâce du Tout-Puissant, nous pourrions vous revoir encore pour nous bénir, nous édifier et nous encourager. En attendant, nous prions Dieu de conserver long-temps les précieux jours et la santé de Votre Grandeur, afin qu'Elle puisse continuer de répandre les bienfaits et les consolations de la religion dont Elle est un des principaux ministres, sur le troupeau que la divine providence a confié à sa charge et à sa charité. Nous demandons avec instance et humilité la bénédiction de Votre Grandeur, et le secours de ses prières auprès de Dieu tout-puissant, pour qu'il daigne nous conduire dans les voies que notre sainte religion nous a tracées."

Voici l'adresse du 1^{er} régiment d'infanterie européenne de Bombay:

"Milord, Nous, les catholiques romains de ce régiment, stationné à Poonah, demandons très respectueusement la permission de présenter à Votre Grandeur, la croix pectorale et la chaîne d'or qui accompagnent cette adresse, et vous prions de l'accepter comme un témoignage de notre respect et de notre estime, ainsi que de notre admiration pour le zèle infatigable que vous avez montré dans l'accomplissement des pénibles devoirs de votre saint ministère durant votre séjour parmi nous, et pour la vive sollicitude que vous inspirez notre bien spirituel. Poonah, 16 septembre 1843."

Le prélat a répondu:

"Mes chers et bien-aimés frères, votre adresse du 16 de ce mois, et le précieux présent qui l'accompagnait ont été pour moi un grand sujet de consolation. Je dois regarder la croix d'or pur comme un emblème du pur amour de Dieu et de la foi vive dont vous devez être tous animés. Conservez-la donc cette foi qui est en vous, et répandez autour de vous une odeur de sainteté, en continuant d'observer, sans dévier, les commandemens du Très-Haut et les préceptes de la sainte Eglise. C'est ainsi que vous rendrez gloire à Dieu; et ce sera un grand sujet de joie pour moi de voir que, par votre persévérance dans le bien, vous formerez une portion de ma couronne et de ma gloire. Je finirai par ces paroles de saint Paul aux Corinthiens: "Que la paix de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous, et puisse la charité régner au milieu de vous à jamais! Amen."

— Le *Bombay-Times* annonce la délivrance de 7,000 esclaves chrétiens condamnés aux galères perpétuelles.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Association de la Délivrance.—On verra par une annonce insérée dans notre feuille de ce jour qu'il se tiendra une assemblée à l'hôtel Steller demain soir, pour l'Association de la délivrance. On nous dit qu'il doit se tenir d'autres assemblées dans les différens quartiers de la ville. Nous espérons que ces assemblées seront nombreuses et qu'on s'empressera de souscrire à une aussi belle œuvre.

Aurore.